



Besoin d'un raccordement au réseau d'Hydro-Québec ?

Faites les démarches **dès que possible**, car une telle demande nécessite plusieurs étapes.



Afin d'obtenir le raccordement électrique au moment opportun, assurez-vous de **faire rapidement appel à un maître électricien ou à une maîtresse électricienne** pour que cette personne puisse déposer votre demande à Hydro-Québec. C'est à partir de la date de ce dépôt que sera calculé le délai de réalisation des travaux qu'Hydro-Québec doit effectuer.

Faites preuve de prévoyance en commençant les démarches dès que possible.

Pour connaître les délais moyens actuels :

- Clientèle résidentielle : www.hydroquebec.com/residentiel/delais-de-raccordement
- Clientèle d'affaires : www.hydroquebec.com/affaires/delais-de-raccordement



Des délais importants sont à prévoir si :

- l'installation à raccorder se situe à plus de 30 mètres du réseau d'Hydro-Québec ;
- l'installation à raccorder se situe dans un secteur où le réseau d'Hydro-Québec est inexistant.